

- > Médecins omnipraticiens
- > Médecins spécialistes
- > Chirurgiens-dentistes
- > Spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale
- > Optométristes

Nouveau formulaire d'avis de retraite

Vous prenez bientôt votre retraite? Utilisez le formulaire [Avis de retraite](#). Ce nouveau formulaire permet de faciliter vos démarches auprès de nous et de réduire les délais de traitement.

Transmettez-nous ce formulaire **dans un délai de 30 jours ou moins avant** la date de votre retraite. Cette date est celle à partir de laquelle vous cesserez de nous facturer vos activités professionnelles. Utilisez-le également pour nous aviser si cette date est modifiée.

Notez que vous devez nous aviser de votre retraite même si vous avez déjà informé votre ordre professionnel ou Retraite Québec. De plus, vous n'avez pas à nous transmettre ce formulaire si vous nous avez déjà envoyé une lettre concernant votre retraite.

Avantages de nous informer de votre retraite

Quand vous nous informez de votre retraite, nous pouvons mettre à jour votre dossier. Nous pouvons ainsi communiquer plus facilement avec vous par la suite, par exemple après une révision ou si des sommes supplémentaires doivent vous être payées. Le formulaire vous permet également de fermer certains de vos comptes administratifs ou de vous en retirer et ainsi d'éviter de payer des frais inutiles.

Pour plus d'information sur les autres actions à poser avant et pendant votre retraite, consultez la page **Je prépare ma retraite** dans la section réservée à votre profession de notre site Web.

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)